

LP 125 Gestion comptable et financière des PME PMI

Cette licence est dédiée d'une part au marché des PME PMI et ETI. Les besoins en comptabilité et gestion sont énormes pour les entreprises de tailles intermédiaires. D'autre part cette licence vous permet d'accéder au Master CCA (ainsi qu'au DCG).

Intitulé officiel : Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Admission sur dossier de candidature (à télécharger) :

Etre titulaire d'un des BAC +2 suivants :

1. DUT GEA (option Finance) (fin en juin 2023)
2. Futur DEUST CCA du CNAM PARIS (ouverture septembre 2021)
3. BTS Comptabilité Gestion

Pour tous les auditeurs titulaires d'un diplôme BAC+2 autre que ceux cités : il est impératif de valider une UE de remise à niveau : l'UE CFA 040 (Ex : CFA 043 et 044) "Gestion comptable et fiscale de l'entreprise".

Cette formation s'adresse aussi aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle (VAE) dans un domaine de formation compatible avec la licence professionnelle "Gestion comptable et financière des PME-PMI" (décret du 23 août 1985).

Il est possible qu'à la suite des validations d'études supérieures certains candidats puissent être dispensés d'une partie ou de la totalité de certains enseignements techniques. Des enseignements pourront compenser éventuellement des compétences moins bien maîtrisées, selon le cursus professionnel antérieur. Mais cette différenciation, dans la durée, ne paraît pas devoir être très fréquente. Le niveau des candidats engagés dans la démarche de formation continue de ce type est en effet relativement homogène et correspond à une technicité équivalente au Bac+2 liée aux travaux menés dans leurs entreprises.

L'inscription aux UE et UA : Les inscriptions aux UE et UA sont indépendantes de l'inscription à la licence elle-même. Elles sont menées au rythme choisi par l'auditeur lui-même en FOD ou HTT. En ce qui concerne le projet tutoré, les renseignements sont à demander auprès de Mr DORIOU David

Remarque : Les UE sont coefficientées de 1 à 3 (CFA 115 et 120 ainsi que le rapport et sa soutenance sont à 3). La moyenne incluant le rapport avec soutenance doit être égale à 10/20. La soutenance doit être à 10/20 minimum.

LIEN VIDEO IMPORTANT DE LA LICENCE : <https://cca.cnam.fr/formations/cursus-en-comptabilite-audit-contrôle-de-gestion/licence-professionnelle-gestion-comptable-et-financiere-des-pme-pmi-lp125--1153319.kjsp>

Objectifs

Non valide depuis le 31-08-2023

Arrêté du 13 mai 2025.

Accréditation jusqu'à fin 2029-2030. le 13-05-2025

Code : LP12500A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / David DORIOU

Niveau CEC d'entrée requis :
Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 13 mai 2025. Accréditation jusqu'à fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (310) , Comptabilité, gestion (314)

Métiers (ROME) : Chargé / Chargée du contrôle de gestion (M1204) , Chargé / Chargée de trésorerie et de financement (M1207) , Agent / Agente de gestion comptable (M1203) , Directeur / Directrice des services administratifs et financiers (M1205) , Auditeur comptable et financier / Auditrice comptable et financière (M1202)

Code répertoire : RNCP29776

Code CertifInfo : 103615

Contact national :

Comptabilité financière et audit - Comptabilité et contrôle de gestion

292 rue saint martin
accès 11 5ème étage
75003 Paris

L'objectif de cette licence professionnelle est de permettre aux auditeurs d'acquérir des compétences mais surtout une vision exhaustive des besoins en gestion comptable et financière nécessaires au pilotage d'entreprises de taille moyenne.

Ceci suppose que les auditeurs soient capables :

- D'établir des états financiers et de savoir les utiliser à des fins d'analyse et de gestion,
- D'élaborer des outils de gestion pertinents adaptés aux PME industrielles et de services à la fois pour la mesure des coûts et le pilotage des performances économiques et financières,
- De devenir des Hommes du dialogue de gestion au service des dirigeants dans le cadre de la prise de décision et de l'évaluation des résultats.

LIEN INFORMATIONS COMPLETES : <https://cca.cnam.fr/formations/cursus-en-comptabilite-audit-controle-de-gestion/licence-professionnelle-gestion-comptable-et-financiere-des-pme-pmi-lp125--1153319.kjsp>

Modalités de validation

<https://cca.cnam.fr/formations/cursus-en-comptabilite-audit-controle-de-gestion/licence-professionnelle-gestion-comptable-et-financiere-des-pme-pmi-lp125--1153319.kjsp>

Compétences

La gestion et la production comptable et financière des PME- PMI

- Réaliser la comptabilité financière des sociétés et des entreprises au sein des PME PMI en utilisant les méthodes et outils de production des documents et rapports financiers et comptables (bilan annuel, compte de résultats, trésorerie, fiscalité des impôts, déclarations fiscales...).
- Maîtriser des critères de gestion des PME-PMI.

L'articulation entre gestion et stratégie de pilotage des PME-PMI

- Réaliser les liens entre les indicateurs de gestion, fiscaux et financiers et leurs incidences sur l'activité des PME-PMI.
- Proposer des solutions comptables, fiscales et financières cohérente avec les choix managériaux.
- Proposer des solutions nouvelles permettant aux dirigeants de choisir différentes options de développement économique et stratégique.

La communication et l'accompagnement des choix managériaux de gestion

- Présenter les résultats de gestion en lien avec les choix de management des PME-PMI,
- Argumenter les choix fiscaux et financiers de l'entreprise,
- Contrôler et suivre continûment les évolutions d'entreprise en produisant des situations mensuelles, trimestrielles, d'indicateurs de veille.

LIEN INFORMATIONS COMPLETES : <https://cca.cnam.fr/formations/cursus-en-comptabilite-audit-controle-de-gestion/licence-professionnelle-gestion-comptable-et-financiere-des-pme-pmi-lp125--1153319.kjsp>

01 40 27 21 73

Chantal Charlier

chantal.charlier@lecnam.net

Enseignements

60 ECTS

2 unités indissociables 16 ECTS

Comptabilité financière des sociétés

CFA115

8 ECTS

+

Comptabilité approfondie de l'entreprise

CFA120

8 ECTS

2 unités indissociables 8 ECTS

Comptabilité et contrôle de gestion Initiation I

CCG101

4 ECTS

+

Comptabilité et contrôle de gestion Initiation II

CCG102

4 ECTS

Finance d'entreprise : Initiation à la gestion financière

GFN101

6 ECTS

Anglais professionnel

ANG320

6 ECTS

Projet tutoré

UACF01

12 ECTS

Expérience professionnelle ou stage

UACF02

12 ECTS

Blocs de compétences

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
LP125B10 RNCP29776BC01 Usages numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
LP125B30 RNCP29776BC03 Expression et communication écrites et orales	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. Développement de compétences de compréhension, d'expression et d'interaction. Les compétences visées sont celles définies dans la grille du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).
LP125B40 RNCP29776BC04 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
LP125B50 RNCP29776BC05 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle)	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
LP125B60 RNCP29776BC06 Mise en œuvre des obligations comptables	Organiser et utiliser un système d'information comptable Traiter les activités courantes comptables et financières Préparer les documents à établir pour les opérations comptables et financières de fin d'exercice, en lien avec l'Expert-comptable Etablir les déclarations fiscales mensuelles et annuelles. Etablir des payes, des contrats de travail et contrôler des éléments d'activité du personnel Intervenir dans le domaine du recouvrement de créances Connaître les 3 grands plans comptables (PCG Français, Directive comptable Européenne, IFRS au plan mondial) Connaître les grandes différences d'enregistrement entre les plans Savoir apprécier les grandes avancées de normalisation comptable. Comprendre les notions de contrôle et de pouvoir d'une société sur un autre. Savoir reconnaître les différents éléments permettant d'apprécier la notion de contrôle. Etre capable de délimiter le périmètre de consolidation. Connaître et mettre en œuvre les 3 méthodes de consolidation

	en corrélation avec les 3 degrés de contrôle.- Mettre en œuvre les principaux retraitements d'homogénéité (les contrats de location (crédit-bail) selon le PCG et les IAS/IFRS, les opérations se déroulant sur plusieurs exercices (bénéficiaires) selon le PCG et les IAS/IFRS ...) Elaborer un bilan et du compte de résultat consolidés selon le règlement 2020-01
LP125B70 RNCP29776BC07 Mise en œuvre et suivi du contrôle de gestion d'une organisation	Etablir les différents états financiers caractérisant l'activité et son évolution Produire un système de calcul de coût adapté à la structure Participer à l'établissement des budgets Identifier les écarts entre les prévisions et les réalisations puis analyser ces écarts. Être en mesure de dialoguer avec les différents responsables et l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise dans le cadre du processus budgétaire ; Élaborer le(s) budget(s) dont on a la responsabilité, en cohérence avec la stratégie de l'entreprise ; Concevoir, déployer, adapter, faire vivre le processus budgétaire en tenant compte de la stratégie, de l'organisation de l'entreprise, de ses besoins et contraintes.
LP125B80 RNCP29776BC08 Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation	Gérer les relations avec les administrations, les partenaires et les collaborateurs Elaborer des outils de gestion pertinents et adaptés aux PME industrielles et de services incluant des indicateurs de mesure des coûts et des indicateurs de pilotage des performances économiques et financières notamment pour la mise en œuvre des décisions de nature stratégique. Choisir et mettre en œuvre les méthodes de calcul des coûts : coûts complets (par centres d'analyse et ABC), coûts partiels (coûts variables, coûts spécifiques, coût marginal...), imputation rationnelle des charges fixes et coût cible ; Elaborer le système de comptabilité de gestion de l'entreprise et savoir le faire évoluer en fonction des caractéristiques de l'entreprise, de son contexte, de ses besoins et contraintes ; Etre capable de conseiller les dirigeants et managers opérationnels sur les méthodes de calcul des coûts à utiliser en fonction du type de décision qu'ils ont à prendre ; Savoir élaborer le(s) budget(s) dont on a la responsabilité en cohérence avec la stratégie de l'entreprise ;
LP125B90 RNCP29776BC09 Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.	Analyser et utiliser les états financiers pour l'aide à la décision managériale Etre capable d'analyser les besoins de financement, l'impact des sources de financement choisies sur les états financiers et de comptabiliser les opérations réalisées. Etre capable de traiter tous les cas complexes pouvant être rencontrés sur les opérations de répartition de résultat et d'augmentation de capital. Comprendre les principes sous-tendant les différents approches d'analyse.

Savoir procéder à une analyse à partir des outils mis en oeuvre.
Savoir rédiger une première analyse financière structurée et argumentée.